

Cette jeunesse qui s'enfoncé dans la pauvreté

Pour le sociologue Olivier Galland, la crise économique a creusé le fossé entre jeunes diplômés et non diplômés

►► Suite de la première page

La première est dotée de diplômés, ils continuent bon gré mal gré de la protéger. La seconde en est dépourvue, elle est guettée par la pauvreté. Ce sont ces 15% de jeunes qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi. Nulle part. Et que la puissance publique aide peu. Le taux de pauvreté des 18-24 ans atteint 22,5%. Depuis 2004, il a progressé de 5 points. Au total, plus d'un million de jeunes sont désormais confrontés à une situation de grande précarité.

Olivier Galland, sociologue, directeur de recherche au CNRS, présidé le conseil scientifique de l'Injep, établissement public (créé en 1953, repensé en 2010), qui a notamment pour mission de dresser tous les deux ans un état des lieux de la situation des jeunes en France. Il évoque les conclusions du rapport auquel il a contribué.

Pourquoi avoir choisi le thème des inégalités au sein de la jeunesse ?

Ces dernières années, l'accent a surtout été mis sur les inégalités intergénérationnelles. Or je ne crois pas à la théorie de la « génération sacrifiée ». C'est faire l'hypothèse que la génération des jeunes forme un tout qui s'oppose aux générations aînées. Mais au sein même de la jeunesse, l'hétérogénéité grandit. Dans les enquêtes et sondages, ni les adultes ni encore moins les jeunes ne reconnaissent ce clivage intergénérationnel. Les jeunes ne se sentent pas discriminés en tant que génération. Sans doute parce qu'il existe de très fortes solidarités intergénérationnelles informelles à l'intérieur des familles – ce qui renforce les inégalités entre jeunes selon qu'ils peuvent, ou non, être aidés.

La famille demeure un soutien de poids ?

Les parents font des efforts extraordinaires pour les jeunes adultes, qui ne sont pas les « Tanguy » que l'on décrit. Depuis quinze ans, l'âge moyen de décohabitation n'a pas évolué significativement, il demeure aux alentours de 20 ans. Contrairement au modèle nordique, où l'on part tôt mais en étant ensuite très soutenu par la puissance publique, et au modèle méditerranéen où l'on reste jusqu'à 30 ans chez les parents pour accumuler des ressources, le modèle français est intermédiaire : on part assez tôt mais en restant à proximité géographique, affective, matérielle de la famille, dans un apprentissage progressif de l'autonomie.

Le rapport montre de grandes inégalités d'insertion dans l'emploi...

En France, s'exprime une sorte de préférence collective pour les « insiders » déjà en emploi, très protégés par rapport à ceux qui sont aux portes et subissent les à-coups de la conjoncture. À l'instar des jeunes. Dans les pays où l'apprentissage est très développé, ou le marché du travail est plus flexible, il y a un partage de la flexibilité entre les générations.

En France, la variable d'ajustement de l'économie, ce sont les jeunes : 22% de la population active mais 40% des chômeurs, indigènes-nous dans le rapport. Sur six millions de jeunes actifs, un million est au chômage au sens du BIT. Et l'augmentation du chômage de longue durée est particulièrement préoccupante chez ces jeunes (+5,6% entre 2008 et 2010). Mais toutes les jeunessees ne souffrent pas de la même façon. Le clivage se creuse, dans l'accès à l'emploi, entre diplômés et non-diplômés.

Plus que jamais en temps de crise, les diplômés protègent du chômage ?

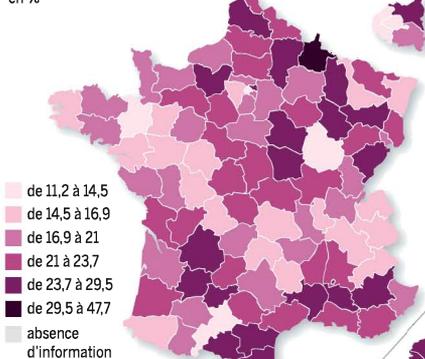
Selon les chiffres Insee cités dans le rapport, le taux de chômage (2011) des 15-29 ans est de 9% pour les diplômés du supérieur, de 22% pour les titulaires d'un bac, CAP ou BEP. Mais de 46% pour les non-diplômés. Le taux de pauvre-

« L'insertion dans l'emploi d'un titulaire de CAP ou de BEP est plus proche de celle d'un diplômé du supérieur que de celle d'un non-diplômé »

té (disposer de revenus inférieurs à 964 euros mensuels, en 2010) est de 30% pour les non-diplômés, contre 10% pour les diplômés du supérieur. Dans l'insertion professionnelle, le diplôme est devenu un avantage relatif plus important qu'il ne l'était il y a vingt ou trente ans. Le reste une protection extraordinaire contre le chômage. Les diplômés continuent, même si c'est plus tardivement, de décrocher le Graal, le CDI. 80% l'obtiennent entre 25 et 30 ans. Sur dix, vingt ans, le phénomène de dévaluation des diplômés n'est pas si marqué que cela. Et tous les diplômés protègent. Certes, davantage à mesure que leur niveau monte. Mais l'insertion professionnelle d'un titulaire de CAP ou de BEP est

18 % des jeunes désœuvrés

PART DES JEUNES DE 18-25 ANS QUI NE SONT NI EN EMPLOI, NI SCOLARISÉS, NI EN FORMATION en %

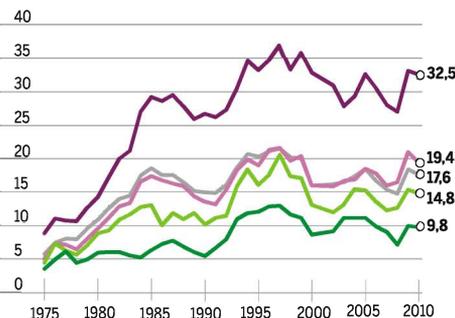


11,2 à 14,5
14,5 à 16,9
16,9 à 21
21 à 23,7
23,7 à 29,5
29,5 à 47,7
absence d'information

SOURCE : INSEE, 2009

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-29 ANS PAR DIPLÔME, en %

— Brevet des collèges ou moins
— Diplôme technique court
— Ensemble
— Baccalauréat
— Etudes supérieures



SOURCE : ENQUÊTE EMPLOI INSEE

plus proche de celle d'un diplômé du supérieur que de celle d'un non-diplômé.

Pourquoi la situation des non-diplômés s'est-elle aggravée ?

Contrairement à il y a vingt ans,

on ne peut plus s'en sortir sans diplôme parce que la structure des emplois se déforme vers le haut. Il y a de plus en plus d'emplois cadres et de professions intermédiaires, de moins en moins d'emplois

ouvriers. Par ailleurs, nous sommes en France dans une société statutaire, qui fonde le classement social sur le classement scolaire. Extrêmement élitiste, l'école fonctionne comme un grand instrument de tri qui hiérarchise les individus sur des critères académiques. Ce système fait des dégâts considérables chez ceux qui sont éliminés, et qui souvent ne réussissent pas ensuite aux niveaux inférieurs du système éducatif.

En France, le marché de l'emploi accorde une importance énorme aux diplômés. Les employeurs savent pertinemment que ces compétences académiques ne suffisent pas, qu'il faut aussi, pour être performant, des compétences sociales, relationnelles (savoir coopérer, interagir, argumenter...) que l'école ne confère pas. Mais les jeunes qui échouent à l'école ne les ont pas davantage. Or les emplois peu qualifiés ne se créent plus dans l'industrie, mais dans les services d'aide à la personne qui nécessitent ces compétences relationnelles. Si l'on vise la réussite de tous, leur transmission devra être l'un des enjeux de la réforme du système éducatif.

Vous soulignez les risques de paupérisation de cette jeunesse non-diplômée...

Chaque année, 140 000 jeunes sortent du système éducatif sans aucune certification, chiffre malheureusement assez stable. Selon la terminologie européenne, 15% des 15-29 ans sont NEET (Neither in employment nor in education and training). Ni en emploi ni en études ni en formation. Ils appartiennent massivement aux classes sociales les moins favorisées, sont souvent issus de l'immigration et résident de zones urbaines sensibles. Ce sont eux, dont la probabilité de s'en sortir est de plus en plus faible, qui devraient être les cibles prioritaires des politiques publiques.

Les évolutions sont parlantes. Le taux de pauvreté des 18-24 ans est de 22,5% (en 2010), contre 17% en 2004. Dans l'ensemble de la population, on ne dépasse pas les 14%. Au total, plus d'un million de jeunes sont confrontés à une situation de grande précarité. Nous assistons à un renversement historique de tendance : les jeunes sont désormais davantage touchés par la pauvreté que les vieux. Encore plus préoccupant : le taux d'extrême pauvreté (avec des revenus inférieurs à 40% du niveau de vie médian) s'est accru de 38% entre 2007 et 2009.

Les politiques publiques sont-elles adaptées ?

Non, notre rapport appelle

d'ailleurs à une réforme profonde du système éducatif et de protection sociale. Il montre que ces jeunes peu ou pas diplômés sont les laissés-pour-compte des politiques publiques. Les emplois aidés dans le secteur non marchand, qui viennent d'être créés, n'ont pas montré leur efficacité. Ils sont largement occupationnels. Comme chez bon nombre de nos voisins européens, il faudrait proposer à ces jeunes des formations de longue durée assorties d'une allocation et d'un suivi personnelisé, proche du coaching, afin de tisser un lien de confiance.

« Ces jeunes peu ou pas diplômés sont les laissés-pour-compte des politiques publiques »

sonnel suffisant, l'accompagnement est loin d'être intense... Si elle est conçue dans ce cadre d'une politique active de formation et de suivi, l'allocation ne désincite pas au travail, les exemples étrangers l'ont montré. En France, l'accès au RSA-juniors est tellement restrictif que très peu de jeunes y ont droit. Cela conduit à des situations d'exclusion profonde et durable, pour peu que les difficultés d'accès à l'emploi se doublent d'une rupture familiale.

La cohésion sociale risque-t-elle de s'en ressentir ?

Ces jeunes chômeurs sont aussi marginalisés sur le plan politique. Ils ne sont pas représentés puisque l'UNEF ne parle que pour les étudiants. Nos études montrent qu'ils ressentent un grand sentiment d'abandon et d'amertume vis-à-vis des promesses de la République. Tous les ingrédients sont là pour que cela explose de nouveau, comme en 2005.

La France est l'un des pays d'Europe où le sentiment d'intégration de la jeunesse est le plus faible. Nous vivons en gérontocratie, dans une société de vieux où seuls les jeunes des classes moyennes et supérieures s'en sortent grâce aux diplômes et aux réseaux. Car si les deux jeunessees, diplômée ou non, se retrouvent sur un point, c'est sur leur défiance vis-à-vis des systèmes de solidarité collective. Les uns comme les autres pensent qu'ils ne s'en sortiront que par la débrouille individuelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PASCALE KRÉMER

Les indégivrables Xavier Gorcé



CERTAINS ont suivi la commande gouvernementale de s'en tenir à un document d'une trentaine de pages, d'autres sont allés bien au-delà. Au final, des centaines de propositions et autant de pistes de réformes. Lundi 3 décembre, le premier ministre devrait rendre publics les rapports des groupes de travail qui planchent depuis plusieurs semaines sur les moyens de faire reculer la pauvreté. Ces travaux, qui portent sur sept thématiques – accès aux droits, à l'emploi, à la santé, au logement et à l'hébergement, politique de l'enfance, lutte contre le surendettement et gouvernance des politiques de solidarité –, sont destinés à préparer la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui se déroulera à Paris les 10 et 11 décembre.

Malgré la crise et les contraintes budgétaires, cette conférence interministérielle, inaugurée par la ministre des affaires sociales, Marisol Touraine, et par la ministre déléguée à la lutte contre l'exclusion, Marie-Ariette Carliotti, et clôturée

par le premier ministre, devrait déboucher sur « un plan quinquennal de lutte contre les exclusions ».

Parmi toutes ces pistes, un petit nombre seulement seront reprises, mais déjà quelques idées-forces se dégagent. La réduction du phénomène de non-recours aux aides sociales sera une des priorités gouvernementales. Aujourd'hui, 68% des travailleurs pauvres éligibles au revenu de solidarité active (RSA) ne le demandent pas. Le manque d'information, la complexité administrative, le faible gain, mais aussi la honte peuvent décourager les demandeurs. Ce taux de non-recours atteint même 75% dans le cas de l'aide à la complémentaire santé.

Bertrand Fragonard, président délégué du Haut Conseil de la famille, à la tête du groupe de travail « Accès aux droits et biens essentiels, minima sociaux », en a fait d'ailleurs une des trois mesures « incontournables » de son rapport. Mais il sait aussi que la réforme est coûteuse. « La progression d'un point du taux de recours

majoré les dépenses du RSA de 80 millions d'euros », explique-t-il.

Autre priorité, la revalorisation du RSA sur cinq ans pour qu'il soit équivalent à un demi-smic, comme c'était le cas du RMI lors de sa création. Pour éviter un nouveau décrochage, l'expert propose aussi de retenir une règle de calcul plus favorable que l'indexation actuelle sur les prix. Son groupe de travail, qui s'est attaché à chiffrer le coût de ces principales propositions, estime que la dépense totale pour la revalorisation de 15% du RSA en cinq ans serait proche de 3,1 milliards, et ce « sans inclure l'évolution du taux de recours », précise M. Fragonard.

Meilleure indemnisation

L'effort devrait aussi se concentrer sur les jeunes, notamment ceux qui n'accèdent ni à la formation ni à l'emploi. Le rapport de M. Fragonard, mais aussi celui de Jean-Baptiste de Foucauld, fondateur de l'association Solidarités nouvelles face au chômage et président du groupe de travail sur l'em-

ploi, propose d'étudier un assouplissement de « progressif » des conditions d'activité pour l'accès au RSA des moins de 25 ans. Aujourd'hui, pour pouvoir bénéficier de cette aide, ouverte aux jeunes depuis 2010, il faut avoir travaillé l'équivalent de deux ans sur une période de trois ans. « Le RSA jeunes est un échec. Martin Hirsch tablaît sur 130 000 bénéficiaires, ils sont moins de 9 000 », a estimé, dimanche 2 décembre, M^{me} Carliotti, dans un entretien au JDD.

La mise en place d'un parcours contractuel animé par les missions locales pour les jeunes les plus en difficulté, tout comme une meilleure indemnisation des chômeurs de moins de 25 ans, est aussi une mesure retenue par M. de Foucauld. Le gouvernement a maintenant une semaine pour préciser ses intentions. Les détails du « plan quinquennal de lutte contre les exclusions » devraient être présentés lors d'un conseil des ministres, probablement début janvier 2013. ■

CATHERINE ROLLOT

Les critères d'accès au RSA-juniors pourraient être assouplis